

Coordination des conseils de quartier

Réunion du 11 septembre 2013

Présents conseils de quartier : 1 personne (*Centre ville*) ; 1 personne (*Branly Boissière*) ; 1 personne (*Solidarité Carnot*) ; 2 personnes (*Bel Air Grands Pêcheurs*) ; 2 personnes (*Jean Moulin Beaumonts*).

Présente Ville : Sylvie BASTE-DESHAYES (*responsable mission citoyenneté*).

Excusés : 1 personne (*La Noue Clos français*) ; 1 personne (*Ramenas Léo Lagrange*) ; Olivier Caillon (*Villiers Barbusse*) ; Patrick PETITJEAN (*Conseiller Municipal délégué à la démocratie locale et à la vie associative*).

La séance est ouverte à 20h15.

Sylvie Baste signale que Patrick Petitjean, comme il en a prévenu les membres de la Coordination par email, ne pourra pas assister à cette réunion car il a une jambe dans le plâtre et propose d'animer la séance en attendant l'installation de nouveaux coordinateurs ou nouvelles coordinatrices.

Quel futur programme pour la Coordination ?

La majorité des conseils de quartier n'étant pas représentée, il ne serait pas opportun de procéder, comme c'était prévu, à l'élection de nouveaux coordinateurs. L'élection pourrait être reportée à la prochaine séance, voire à une réunion ultérieure pour qu'ait le temps de se dérouler une réflexion sur le rôle de la Coordination, avec le soutien de la mission Citoyenneté. En ce sens, Sylvie Baste propose aux participants de valider avec Patrick Petitjean la possibilité d'organiser des groupes de travail qui poursuivraient l'atelier du 6 juin dont étaient ressorties des préconisations et des propositions intéressantes. Il s'agirait de suivre un programme simple et précis afin d'avancer de façon concrète sur un certain nombre de sujets.

Parmi les propositions issues de l'atelier du 6 juin figuraient en particulier deux projets :

- l'élaboration d'une fiche action des conseils de quartier dont l'objectif serait d'élargir, de développer et de renouveler les conseils, d'en préciser le rôle et de leur confier des missions sur des sujets identifiés ;
- l'élaboration d'une fiche navette relatant les démarches-projets des conseils et les réponses qu'ils obtiennent à leurs questions et sollicitations.

La mission Citoyenneté a proposé des modèles de fiches lors de l'atelier du 6 juin. Depuis, elle a continué à y travailler en lien avec les services municipaux, pour faire en sorte que ces outils soient efficaces et d'une utilisation simple. Plus généralement, la mission est disposée à accompagner les conseils de quartier et à mettre à leur disposition des outils et une méthodologie pour faciliter leur

travail dans les prochains mois. L'objectif serait, à terme, que les conseils de quartier se retrouvent en Coordination autour d'une vision globale qui permette d'avancer sur des thématiques générales.

Un participant observe que les membres des conseils de quartier n'attendent pas de la Coordination qu'elle les sollicite sur des thématiques générales ni sur la définition de ce que devrait être une Coordination. Il serait extrêmement difficile de mobiliser les habitants en ce sens. Il convient d'établir un programme plus pragmatique, sur des sujets qui intéressent véritablement les quartiers. Une autre participante souligne qu'il incombe néanmoins à la Coordination d'identifier les problèmes communs qui se posent aux conseils de quartier et d'y trouver des solutions de façon partagée. Un autre participant considère qu'il y a peu d'intérêt à se retrouver en Coordination pour que chaque quartier évoque simplement ses propres actions.

Pour Sylvie Baste, la Coordination a un rôle à jouer dans le renforcement des conseils de quartier. Aujourd'hui, les 14 conseils de quartier fonctionnent et vivent, mais il leur manque un liant grâce auquel, en échangeant les uns avec les autres, ils pourraient consolider leur définition et leur rôle. La Coordination pourrait formaliser, expliciter et valoriser l'existant. En assurant une cohésion et des échanges entre les conseils, elle aiderait ceux-ci à trouver des forces, des appuis, des soutiens, des ressources et des idées.

Réactions à l'email de Patrick Petitjean

D'une même voix, les participants jugent inacceptable l'email que leur a adressé Patrick Petitjean le jour même, qui laisse entendre que toute initiative des conseils de quartier qui ne serait pas en accord avec les orientations de la majorité municipale serait un acte politique affichant un parti pris. Officiellement, la campagne électorale n'est pas ouverte. Qu'en sera-t-il lorsqu'elle débutera ! L'objectif de Patrick Petitjean est-il de casser certaines initiatives actuellement prises dans la ville, comme le Collectif interquartiers et l'action qu'il a menée au sujet de la ligne T1 ? Ce message témoigne-t-il d'une volonté de mettre en veille les conseils de quartier et la Coordination ?

Pour Sylvie Baste, le besoin se fait sentir de travailler d'une part au renforcement des conseils de quartier de manière individuelle et d'autre part, en complément, de réfléchir à la nécessité de se retrouver en Coordination, au rôle de celle-ci et au rythme des réunions. Les discussions sur le rôle de la Coordination font état d'avis relativement divergents. Se concerter davantage sur une réorganisation et une définition paraît opportun.

Un participant propose de revenir pour le moment au simple mode de fonctionnement de la coordination en vigueur il y a deux ans.

A nouveau, les participants manifestent leur profonde incompréhension face au message que Patrick Petitjean a adressé aux membres de la Coordination. Ils affirment que les conseils de quartier doivent avoir la liberté de s'exprimer, même s'ils ne sont pas en accord avec une décision ou une orientation de la municipalité. Ils demandent si le message de Patrick Petitjean reflète la position d'un élu isolé ou de la Municipalité, notamment de la Maire de la Ville à laquelle ils souhaitent adresser ce compte rendu afin de recueillir sa réponse à cette question.

La séance est levée à 21 heures 45.

La prochaine réunion se tiendra le 9 octobre comme prévu, avec notamment à l'ordre du jour l'élection des coordinateurs de quartier.

Réponse de Patrick Petitjean

« C'est peu dire que ces réactions m'ont beaucoup surpris.

J'invite à relire le contenu de mon message, à prendre les mots pour ce qu'ils sont sans y mettre des présupposés. Nulle part il n'est question d'interdire aux CdQ de s'exprimer ni de les mettre en veille.

L'objet de mon mèl était un appel à la responsabilité et à la prudence des animateurs des CdQ pour préserver, dans cette période, les CdQ comme des espaces ouverts, pluriels, dans lequel tous les habitants puissent se reconnaître, avec leur diversité. Chaque CdQ a ses modalités de travail, ce n'est pas la ville qui imposera la manière de le faire. La neutralité n'est pas le rejet des discussions politiques, mais une manière de les conduire. Cette neutralité est inhérente aux CdQ, mais est particulièrement essentielle en période électorale. Faute de quoi, c'est l'espace des CdQ qui se réduira vis-à-vis des habitants eux-mêmes. D'où mon appel à la responsabilité.

Cela implique aussi, et c'était dans mon mèl, de faire particulièrement attention dans cette période aux relations entre l'équipe d'animation et l'ensemble d'un CdQ, question dont nous avons souvent discuté à la coordination.

Restent mes remarques concernant le texte sur l'urbanisme publié dans le Canard du Marais. Si j'ai "tiqué" à la lecture de l'article "projets immobiliers", c'est qu'il y est très peu question du quartier, et encore moins de projets d'immeubles de 4 étages dans le quartier. Ce sont des considérations très générales sur la politique d'urbanisme, où les "éléments de langage" sont ceux que l'on entend au conseil municipal. Je sais que ces formulations sont aussi reprises par des habitants, indépendamment de toute considération d'opposition. Cela montre l'ampleur des problèmes (pas uniquement dans ce quartier) provoqués par les projets immobiliers, et cela interroge beaucoup la municipalité bien sûr. C'est bien pour cela qu'il faut en discuter. Je n'ai jamais proposé de « censurer » cet article ; j'ai juste dit qu'il aurait été préférable de le mettre sous le chapeau « point de vue » parce que nous savons tous qu'il y a diversité des habitants sur ces questions.

C'est, semble-t-il, la phrase finale qui a provoqué ce pataquès : « Rions un peu : en période électorale, la ville va-t-elle devoir demander l'inscription partielle de la dépense correspondante dans les dépenses électorales de Bessac et de Brard ? ». Elle portait effectivement à confusion, et j'aurais dû éviter de mentionner Bessac et Brard, même pour rire. Elle concernait uniquement des formulations dans un texte, pas des personnes ou des CdQ. Il n'y a aucune confusion de ma part entre "être en désaccord", "s'opposer" (c'est normal que dans un CdQ on s'oppose à tel ou tel projet municipal), et faire partie de l'opposition politique "partisane"».